



Stage de formation continue :

Conciliation des traitements médicamenteux

**Animation :****Dr Yvonnick Bézie**, Hôpital Saint Joseph**Dr Vanessa Bloch**, Faculté de Pharmacie de Paris, Hôpital Lariboisière**Dr Dominique Bonnet**, OMEDIT-IDF - Hôpital Bretonneau**Pr Olivier Bourdon**, Faculté de Pharmacie de Paris, Hôpital Robert Debré**Dr Vanida Brunie**, Hôpital Emile Roux**Pr Robert Farinotti**, Faculté de Pharmacie de Chatenay-Malabry**Dr Patrick Hindlet**, Faculté de pharmacie de Chatenay-Malabry, Hôpital Saint Antoine**Dr Audrey Thomas**, Faculté de Pharmacie de Paris, Hôpital Cochin**Dr Sonia Prot-Labarthe**, Hôpital Robert Debré**Dr Virginie Savoldelli**, Faculté de Pharmacie de Chatenay-Malabry, Hôpital Européen Georges Pompidou**📅 Dates (1^{er} semestre 2018)**

- 30 janvier 2018
- 20 mars 2018
- 24 mai 2018
- 19 juin 2018

➤ Objectifs

- Former les professionnels de santé hospitaliers à la conciliation des traitements médicamenteux (CTM)
- Mettre en place la démarche dans leur établissement de santé et la pérenniser
- Intégrer la CTM dans la dynamique du parcours de soins du patient en termes de qualité et de sécurité de la prise en charge médicamenteuse (PEC) pour améliorer la PEC globale.

👤 Public et prérequis

- Tous les professionnels de santé concernés par la prise en charge médicamenteuse des patients hospitalisés.
- Médecin, pharmacien, sage-femme, cadre de santé, personnel paramédical des établissements de santé (publics et privés) MCO, SSR, psychiatrie, hôpitaux locaux voire exerçant en établissements médico-sociaux ou en secteur libéral
- Groupe pluri-professionnel :
 - associant à la fois des professionnels ayant déjà la pratique de la CTM et des professionnels ne l'ayant jamais pratiqué
 - avec possibilité de plusieurs professionnels du même établissement de santé

📄 OrganisationPlusieurs sessions (*cf.* ci dessus pour les dates)

Horaires : 9 h 00 - 18 h 00

👥 Effectif par session :**20 participants maximum**

Dans la mesure du possible, groupe pluri-professionnel constitué de 3 ou 4 personnes d'un même établissement

🌐 Lieu de FormationFaculté de Pharmacie de Paris
4, avenue de l'Observatoire
75006 PARIS**€ Tarifs ***

Formation continue : 400 euros

Sous réserve de modifications*📞 Contact**

01 53 73 15 04 – 99 79

formation.continue@pharmacie.parisdescartes.fr

📄 Programme : 2 Phases

1. E-learning et évaluation initiale des pratiques/des connaissances du participant :

Une semaine avant la formation, les participants suivront une **formation individuelle à distance**.

Ce module e-learning « Formaconcil » se compose des rubriques suivantes :

- Introduction (intégrant une boucle vidéo de la présentation de la démarche de conciliation)
- Evaluation des connaissances *a priori*
- Présentation du principe et des définitions (intégrant contexte, chiffres clés, etc.)
- Méthodologie de la conciliation médicamenteuse en pratique
- Description de l'apport de chaque source d'informations
- Technique d'entretien avec le patient, sur base d'une boucle vidéo (les éléments clés d'une communication efficace)
- Documents, sources, et liens utiles
- Exercice : Cas pratique accompagné

2. Formation présentielle en groupe pluri-professionnel sur une journée

9 h 00 – 13 h 00 :

Pratiquer la conciliation médicamenteuse

Objectifs d'apprentissage :

- Comprendre la place de la conciliation médicamenteuse dans le continuum de prise en charge du patient
- Maîtriser le recueil de données
- Maîtriser l'analyse des données
- Maîtriser l'utilisation des données pour améliorer la prise en charge du patient

Méthodologie :

Mise en situation et débriefing (2 séquences consécutives)

13 h 00 – 14 h 00 :

Repas

14 h 00 – 18 h 00 :

Implémenter la conciliation médicamenteuse dans son environnement de travail

Objectifs d'apprentissage :

Partager les représentations et les expériences sur la mise en place, le suivi et l'évaluation du processus

Méthodologie :

Brainstorming sur la mise en œuvre de la conciliation médicamenteuse, son organisation, les facteurs favorisants, les facteurs limitants.

Ce programme de formation validera le DPC pour les professionnels de santé le souhaitant et ayant satisfait aux 2 étapes de la démarche dans le calendrier défini.

📁 Inscription et coût pédagogique

Frais pédagogiques (collations et repas inclus):

Pharmaciens, médecins et autres professionnels de santé (préparateurs, infirmiers, ...) : 400 euros

Inscription : formation.continue@pharmacie.parisdescartes.fr

Clôture des inscriptions : 3 semaines avant la session souhaitée

🔄 **Les plus / Compétences acquises** Une équipe pédagogique regroupant des experts ayant une activité hospitalière, une expérience et une expertise reconnue dans le domaine.